

## COMMUNE DE PONT-À-CELLES

-  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :**  
**PLAN SEINE-ESCAUT EN WALLONIE (SEW)**  
**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES**  
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I<sup>ER</sup>)

-  
**ENQUÊTE PUBLIQUE**  
-

Le Collège communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

| Date d'affichage    | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête  | Personne de contact  |
|---------------------|-------------------------------|--|--|
| Le 14 novembre 2024 | Le 22 novembre 2024           | Service Cadre de vie<br>Place communale 22<br>6230 Pont-à-Celles<br>Le 14 janvier 2025 à 10h | Service Cadre de vie (Environnement)<br><a href="mailto:environnement@pontacelles.be">environnement@pontacelles.be</a> |

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête à l'Administration communale – service Cadre de vie, place communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, chaque jour ouvrable pendant les heures de service. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h00. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.63 ou via [environnement@pontacelles.be](mailto:environnement@pontacelles.be).

**Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur le site internet du Service Public de Wallonie via le lien suivant : <https://infrastructures.wallonie.be/home/infrastructures-et-vous/projets-europeens/programme-seine-escaut/enquete-publique.html>**

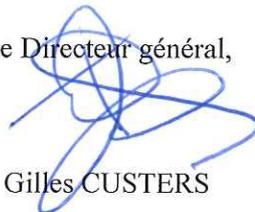
Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.63 ou via [environnement@pontacelles.be](mailto:environnement@pontacelles.be).

**Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électroniques, peut envoyer ses remarques (pour le 14 janvier 2025 au plus tard) à l'administration communale ou en contactant le SPW Mobilité et Infrastructures à l'adresse suivante :**

| Projets d'arrêtés du gouvernement wallon   |
|--|
| Via courriel : <a href="mailto:enquete.publique.seine.escaut@spw.wallonie.be">enquete.publique.seine.escaut@spw.wallonie.be</a><br>Via courrier : SPW Mobilité et Infrastructures<br>Département Expertises Hydraulique et Environnement<br>Direction des Etudes Environnementales et Paysagères<br>Enquête publique Seine Escaut<br>Boulevard du Nord, 8 - B-5000 Namur |

Pont-à-Celles, le 6 novembre 2024.

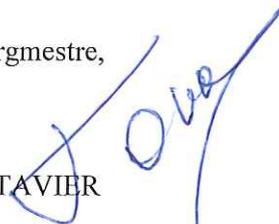
Le Directeur général,

  
Gilles CUSTERS

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

  
Pascal TAVIER

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I<sup>er</sup>, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.